

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

## **“L’arbre en ville”, cycle de conférences à Sceaux**

La ville de Sceaux a adopté la *Charte de l’arbre* en conseil municipal le 2 octobre 2019 avec l’objectif de faire prendre conscience à chacun des bénéfices que les arbres apportent en ville et des mesures à prendre pour les protéger. Dans cette optique, et en lien avec la démarche “Parlons ensemble de l’environnement à Sceaux”, un cycle de trois conférences-débats intitulé “L’arbre en ville” est proposé par la Ville en 2020. Les conférences se tiendront les mercredis 5 février, 3 juin et 7 octobre de 19h à 20h30 à l’hôtel de ville (122 rue Houdan).

### **Les arbres face aux enjeux climatiques**

La Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles d’Île-de-France (Fredon) animera le **5 février** la première conférence intitulée “Les arbres face aux enjeux climatiques”. L’occasion de présenter les désordres observés sur les arbres en lien avec le changement climatique (absence de froid, sécheresse...).

### **Planter et entretenir un arbre**

La deuxième conférence “Planter et entretenir un arbre”, animée par Phytoconseil le **3 juin**, abordera les questions de réglementation, de sécurité, de diagnostics ou encore d’expertises phytosanitaires qui accompagnent la plantation et la croissance d’un arbre.

### **Ravageurs et maladies des arbres**

Le cycle se clôturera le **7 octobre** avec la conférence “Ravageurs et maladies des arbres en milieu urbain” proposée par Phytoconseil. Au programme : maladies, parasites, symptômes, moyens de lutte en lien avec la méthode “zéro-phyto” et précautions à prendre pour éviter la propagation des maladies.

### **Un patrimoine végétal d’exception**

Riche d’un nombre important d’arbres situés dans les propriétés privées, les grands parcs et espaces verts et sur les voies, la ville de Sceaux est particulièrement privilégiée. Un patrimoine d’exception que les Scéens souhaitent protéger davantage, notamment en raison des contraintes importantes du milieu urbain (pollution, réseaux en sous-sol...). La *Charte de l’arbre* contribue à inscrire l’action de la Ville dans une logique durable d’écologie urbaine en s’engageant à préserver un élément clé de la qualité de vie à Sceaux.

> Hôtel de ville, 122 rue Houdan. Renseignements au 01 41 13 33 00

Contact presse : Antoine Hamon - Tél. : 01 41 13 32 60 – [antoine.hamon@sceaux.fr](mailto:antoine.hamon@sceaux.fr)